

Relations avec les autorités, les milieux touristiques et d'autres organisations

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Office national suisse du tourisme**

Band (Jahr): **36 (1976)**

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Relations avec les autorités, les milieux touristiques et d'autres organisations

Comme par le passé, l'Office national suisse du tourisme a pu compter sur l'appui des Chambres et des autorités fédérales, ainsi que de plusieurs départements. Nous en remercions avant tout le chef du Département fédéral des transports et communications et de l'énergie, le conseiller fédéral *Willi Ritschard*.

Notre reconnaissance va également à l'Office fédéral des transports, et en particulier à sa Section du tourisme, qui ont défendu nos intérêts avec constance auprès des divers départements. Nous ne saurions omettre la compréhension dont a fait preuve le Département fédéral des finances et des douanes pour les problèmes posés à notre organisation, et enfin les bonnes relations que nous entretenons avec le Bureau fédéral de statistique.

Nous avons poursuivi une collaboration fructueuse avec le Département politique fédéral et les quelque 250 représentations diplomatiques et consulaires, dans l'intérêt de la Suisse en général et de son tourisme. Nos contacts ont été également suivis avec la Fondation Pro Helvetia, l'Office suisse d'expansion commerciale et Swissair pour renforcer la propagande nationale; plusieurs campagnes spéciales à l'étranger ont résulté de cette coopération.

Signalons aussi notre bonne collaboration avec les CFF, les PTT, l'Union des entreprises suisses de transports publics, l'Association suisse des entreprises de transport à câbles, l'Association des entreprises suisses de navigation, la Compagnie suisse

des wagons-restaurants, les groupements du trafic routier, la Fédération suisse du tourisme, l'Association suisse des directeurs d'offices de tourisme, l'Union des sociétés suisses de développement, l'Association suisse des stations thermales, l'Association suisse des stations climatiques, la Communauté de travail des villes suisses de congrès et le Musée suisse des transports. Nous avons toujours eu d'excellents rapports avec la Caisse suisse de voyage, les offices de tourisme régionaux et locaux, l'«Asta Chapter Switzerland», la Fédération suisse des agences de voyages et ses membres, les associations sportives et les instituts de tourisme de Berne et de St-Gall. Nos liens sont restés étroits avec la Société suisse des hôteliers, la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, ainsi qu'avec l'Association suisse des buffetiers de gare. Il en est allé de même avec la Société suisse de radiodiffusion et de télévision, la presse quotidienne et professionnelle. Nous exprimons à chacun notre reconnaissance pour sa précieuse collaboration.